

Transport de matières dangereuses

Spécialisation Classe 1

- Initial -

PROGRAMME DE LA FORMATION

(I1)

2 jours | 14h00 | Présentiel

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Convoyeurs, conducteurs de véhicules souhaitant transporter des matières ou objets explosibles de la classe 1, autres que les matières et objets de la division 1.4, groupe de compatibilité S et conducteurs de MEMU transportant des chargements en commun de matières ou d'objets de la classe 1 et de matières de la classe 5.1
- Être en possession d'un certificat ADR 8.2 de BASE en cours de validité
- Une bonne maîtrise du français est toutefois conseillée

OBJECTIF DE LA FORMATION

- Acquérir les connaissances nécessaires pour effectuer des transports de matières et d'objets explosibles de la classe 1
- Réussir l'examen final pour obtenir le certificat ADR conducteur et être autorisé à conduire des véhicules transportant des matières ou objets de la classe 1

PÉDAGOGIE

- Présentation Multimédia
- Théorie = 80% Exercices = 20%
- Livret de stage
- Quiz & évaluation

VALIDATION DES ACQUIS

- Évaluation avec des quiz et questions pendant et après chaque fin de module (échange et corrections à chaud)
- Examen final éliminatoire avec 30 questions aléatoires. Seuil de réussite minimum requis : 70%

DÉLAIS D'ACCÈS

Aucun délai particulier n'est exigé. Le stagiaire peut s'inscrire sur la session et le lieu qui répond le mieux à ses contraintes.

APTITUDES ET COMPÉTENCES

À la fin de la formation, le certificat acquis, le conducteur sera habilité à transporter des matières ou objets explosibles de la classe 1, autres que les matières et objets de la division 1.4, groupe de compatibilité S et conducteurs de MEMU transportant des chargements en commun de matières ou d'objets de la classe 1 et de matières de la classe 5.1.

ENCADREMENT

Formateur disposant d'une expérience dans le transport des marchandises dangereuses et agréé selon le cahier des charges ministériel.

FIN DE FORMATION

- Délivrance du certificat ADR avec la Spécialisation Classe 1 si l'examen est un succès
- Le stagiaire peut accéder aux modules de spécialisations complémentaires

ACCÉSSIBILITÉ

L'APTH peut s'adapter aux différentes situations. Sécurisez votre parcours de formation info.handicap@apave.com

Transport de matières dangereuses

Spécialisation Classe 1

- Initial -

PROGRAMME

1^{ère} JOURNÉE (7h) | 8h30 – 17h00

ACCUEIL	Programme, formalité administrative, tour de table
TEST DE POSITIONNEMENT	Évaluation des connaissances (Quiz)
PRÉSENTATION DES PRODUITS À TRANSPORTER	<ul style="list-style-type: none"> • Comportement et caractéristiques des matières et objets explosifs • Division et Groupes de compatibilité • Destination à usage civil ou militaire
DIFFÉRENTS TYPES DE VÉHICULES	<ul style="list-style-type: none"> • Véhicules de type EXII et EXIII • Équipements spécifiques • Dispositifs de sécurité
COMPATIBILITÉ AU CHARGEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Chargement des véhicules et arrimage • Interdiction de chargement en commun
DOCUMENTS RÉGLEMENTAIRES	<ul style="list-style-type: none"> • La réglementation française • ADR et Arrêté TMD • Code de la défense • Contrôle de circulation
2^{ème} JOURNÉE (7h) 8h30 – 17h00	
SIGNALISATION DES VÉHICULES	Signalisation et placardage
RÈGLES DE CIRCULATION	Composition de l'équipage, convoyage
ACCIDENTOLOGIE	Déclenchement de l'alerte
MESURES DE SÛRETÉ	Questions, exercices ou mises en situation
ÉVALUATION DE SATISFACTION	Évaluation du stage
EXAMEN	QCM de 30 questions (aléatoires)

FIN DE LA FORMATION